

51

THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



LA MORT DE ROBERPINE

La mort de Roberpine

ERIBET, EGALITE

EGALITE

1630

LA MORT
DE
ROBERSPIERRE,
OU
LA JOURNÉE DES 9 ET 10 THERMIDOR,
An II de la République Française.

DRAME EN TROIS ACTES.

PAR LE C. G.



ACTEURS.

ROBERSPIERRE,
COUTHON,
SAINT-JUST, } Députés à la Convention.

DUMAS, } Président
FOUQUIER, } Accusateur public } Du Tribunal
Révolutionnaire.

LE GENDRE,
MERLIN,
TALLIEN,
CLAUSEL,
FRÉRON,
DUMONT, } Députés à la Convention.

LE PRÉSIDENT de la Convention.

LA CONVENTION et divers de ses MEMBRES,
individuellement.

MÉDAL, Officier de Gendarmerie.

REYMOND, Citoyen.

BARRAS, ANGUIS, }
BEAUPRÉ et autres } Députés à la Convention
Adjoints à Barras.



LA MORT
DE
ROBERSPIERRE,
OU
LA JOURNÉE DES 9 ET 10 THERMIDOR.

D R A M E.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

La scène se passe dans la maison de Robespierre.

ROBERSPIERRE, seul.

ROBERSPIERRE, la royauté n'a rien de trop pour toi. Il est temps, ô Maximilien ! d'accomplir tes destins. Jettes les yeux sur le point d'où est partie la révolution jusqu'au moment où je parle, et tu verras les évènemens s'accumuler pour ce grand œuvre.

Avec quelle grandeur le célèbre Mirabeau conçut et poursuivit cette vaste entreprise ?

Il parle, et déjà la majesté du trône n'est plus.

28 juin, 14 et 15 juillet, célèbre mois d'août, jours fâmeux où l'autorité royale fut fracassée, et le mot de LIBERTÉ se fit entendre de toutes parts.

Le 6 octobre, le souverain est attaqué jusques dans son palais, et le trône est déjà penché pour y recevoir Mirabeau, sous le nom d'un autre fantôme royal, si ce vil amalgame de tous les vices n'eût été assez lâche pour n'oser y monter après l'avoir entrepris.

Mirabeau l'abandonne, et ne pense plus qu'à poursuivre sa carrière pour sa seule ambition. Il ne pouvait espérer le nom de roi, parce que les Français n'étaient point encore assez faits à cet abandon du nom et de la famille des princes regnans. Le mot de RÉPUBLIQUE est sourdement répandu, parce que Mirabeau peut regner à l'abri du titre de république et finir par être roi.

Cependant tout continue de s'abattre devant ce héros machiavélique.

Les princes et la famille royale sont en fuite.

La noblesse abandonne son monarque.

Cet ordre, affaibli par sa propre désertion, le clergé, les parlemens, tous les corps sont détruits: la France est rasée toute entière, et n'est plus qu'un niveau. C'était où tu voulais en venir, Mirabeau, pour reconstruire un état à ton gré.

Mais, ô Mirabeau! tes destinées sont finies. Tout pour toi se précipite avec toi dans la tombe. N'ayant rien acheté, tu restes aux yeux de l'univers presque comme si tu n'avais rien fait.

Robespierre, c'est à ton tour. De si grandes dépourvues ne sont arrivées jusqu'à toi que pour orner ta tête.

Et toi aussi, tu as tes chefs-d'œuvre.

L'ombre du monarque existe encore.

Le 10 août en a fait raison; il se rend lui-même à l'assemblée où il va se perdre, et le dernier sacrifice succède promptement à cette journée.

La République, type unique de la vraie liberté, est proclamée.

Il est vrai que jusqu'alors je n'avais pas songé à regner; j'avais même, dans l'assemblée constituante, été le plus zélé défenseur du peuple. Mais j'entrevois Mirabeau, que je n'avais peut-être jamais vu d'assez près.

O ambition! feu sacré, étincelle des dieux, recélée au fond du cœur des grands hommes jusqu'au jour de l'explosion, que ton breuvage est doux, quand il a commencé à toucher les lèvres de l'homme de la gloire!

Un comité de salut public pour le gouvernement est créé. J'étais déjà connu; il ne me fut pas difficile d'en être membre: je tardai peu à m'emparer du pouvoir: il était alternatif, je le rendis perpétuel ou précaire à mon gré; j'en fis sortir tout ce qui pouvait m'offusquer.

Par le comité de salut public, le comité de sûreté générale,

établi pour l'inspection des personnes, est également soumis à mes ordres.

Saisi de ce faisceau, je devins maître des armées, de l'action intérieure du gouvernement et du sort de tous les particuliers.

Mais le *maximun* de mon chef-d'œuvre fut ma société privilégiée des *jacobins*. Ce fameux club avait été l'un des principaux fondateurs de la République. Ce grand acte, son amour affecté pour le peuple, la sévérité de ses mœurs ou plutôt de ses principes, lui avait donné un crédit immense dans la nation. Les autres sociétés populaires tinrent à honneur d'être affiliées à cette société *mère*. Par cet agent principal et ses ramifications, semblables aux fibres actifs du corps humain, l'influence de mon pouvoir devint universelle et sans bornes jusques dans les moindres parties de la république. Par le club des *jacobins*, qui, inspiré de mon gnie, faisait tout trembler; je dominai la convention, et par la convention je dominai la société elle-même.

Il fallait encore établir le règne de la terreur: c'est par la terreur qu'on mène les hommes.

D'autres l'avaient fait avant moi. Clovis, Mahomet, Cromwel établirent ainsi leur empire.

Des tribunaux, des comités, des armées révolutionnaires sont établis à ma dévotion sur toute la surface de la république.

Le sang coule de toutes parts; déjà le mois de septembre avait détruit la principale aristocratie.

Tout ce qui reste de grands, de riches, de gens de lettres, de commerçans, le peuple même subit les coups de la proscription.

La mort enfin doit entrer dans la convention elle-même; c'est-là qu'étaient mes plus grands ennemis. Il fallait renverser tout ce qui pouvait m'y nuire; en particulier, en masse, tout y est frappé; les uns périssent à l'échafaud; un plus grand nombre sont mis en fuite ou dans les prisons; la terreur abbat tout ce qui reste: chacun se croit assez heureux de sauver sa tête; et la convention est le premier trône où je regne.

Il ne manquait plus que de fasciner les yeux par le prestige de la religion. Tout culte est détruit; je rappelle l'Éternel; je fais célébrer une fête solennelle digne de cette auguste féerie. L'éclat en est retombé sur moi; j'en ai été comme le grand-prêtre et l'idole: je peux dire qu'en ce jour j'ai sondé les Français et essayé leur diadème sur ma tête.

Maximilien! Maximilien! du point où te voilà, il n'est plus qu'un pas à la royauté. Les princes étrangers te reconnaissent déjà pour le dictateur de la France. Les armées combattent presqu'en ton nom. Le peuple entier est en ton pouvoir.

Un seul acte encore peut te légitimer aux yeux de l'univers; c'est de te rendre l'époux de l'héritière de tes rois, placée là exprès pour tes plaisirs et pour ta gloire. La maison de

Bourbon, quoiqu'indignée, verra encore avec satisfaction l'ombre de sa famille sur le trône de la France et servir à fixer ses destins. Les puissances de la coalition, fatiguées de la guerre, seront assez flattées de recevoir la paix de tes mains, et ta fortune formera l'indissoluble nœud du bonheur de l'Europe.

Cependant, Robespierre, tu ne peux te dissimuler que tu as de grands ennemis. Le comité de salut public, par qui tu faisais tout, a senti la pointe du joug que tu lui imprimais ; et s'est tourné contre toi.

Deux de ses membres seulement, Couthon et Saint-Just, te restent encore attachés. Peux-tu même compter sur la fidélité de ces ambitieux ? L'un voudrait lui-même gouverner en roi ; l'autre, avec son *acephalocratie*, ou son gouvernement sans tête (1), finirait par m'assassiner.

Mais il n'est pas d'un grand homme de se forger des dangers. J'en ai exterminé bien d'autres. Le comité périra, et Saint-Just et Couthon tomberont au pied de mon trône le jour que j'y monterai.

J'entends du bruit. Ce sont eux-mêmes.

SCÈNE II.

ROBERSPIERRE, COUTHON, SAINT-JUST.

ROBERSPIERRE.

Vous voilà, chers et fidèles collègues ? eh bien, où en sommes-nous avec nos ennemis ? Toi, Couthon qui nous régis la municipalité et les sections, quel esprit, quelle conduite y règnent ? et toi St.-Just, pendant, mes amis, que je suis livré tout entier à la surveillance de la convention, et de mes jacobins, quel est le dévouement et l'obéissance de la force armée ?

COUTHON.

La municipalité, Robespierre, et toutes les sections, presque sans exception dans chacune, sont à nous. La terreur y règne comme par-tout ailleurs ; si, comme à la municipalité, l'on ne se paye pas par ses mains, la municipalité nous donne les fonds et les sections sont à notre solde. Le peuple suit l'impression de ses chefs et est payé comme eux ; ton nom est craint et respecté. Ton austérité, tes plans de vertu, de religion envers les dieux, l'éclat dont tu as dernièrement été revêtu, propagent les plus puissans effets sur tous les coeurs. Nous sommes parfaitement en sûreté de ce côté.

(1) Parole de Billaud.

S T . - J U S T .

Il en est de même de la force armée , mon cher collègue. L'état-major , de notre choix , est tout-à fait à nous ; le reste obéit , et à peine en soupçonni - je aucun de n'être pas livrés aveuglément à nos ordres.

C O U T H O N .

Quant à nos ennemis du comité , d'où nous sortons , mon cher Robespierre , ils ne sont pas à craindre. Perfides et cruels envers le peuple , ils n'en sont pas aimés ; leur barbarie n'est pas même colorée par leur courage. Ils sont dans l'embarras ; ils voudraient se reconcilier avec toi ; mais ils te redoutent.

R O B E R S P I E R R E .

Je les redouterais aussi , si la hache n'était prête à tomber sur leurs têtes au moindre de leurs mouvements. De parci ils scélérats n'ont pas même la vertu des voleurs ; ils trahissent leurs amis comme la patrie. Je ne veux nulle réconciliation avec eux. Bientôt je trouverai le moyen de les précipiter dans la fosse de tous les autres proscrits.

C O U T H O N .

Mais , Robespierre , il est d'autres ennemis que je crains plus que ceux-là ; ce sont ceux de ces patriotes , de ces hommes à vertu capables d'une explosion : la convention en renferme plus qu'on ne croit ; ils gardent le silence ; mais quel silence ! c'est celui de la compression , et peut-être de la prudence. Ils frémissent , souffrent avec violence l'autorité et les maux nécessaires à notre système. Je crains sur-tout un Le Gendre , un Tallien , un Clausel , que leur hardiesse semble quelque fois faire sortir des rangs , et dont les étincelles annoncent le brasier allumé dans leurs coeurs.

R O B E R S P I E R R E .

Couthon , je les connais comme toi ; aussi je les suis de près. Ils sont espionnés ; ils ne font pas un pas que je ne sache où il tend ; et les lieux , comme les personnes qui concourent à leurs rassemblemens , m'enseignent tout ce qu'ils peuvent faire.

Ils n'iront pas loin , ou je les arrêterai.

Vous avez vu dans la dernière assemblée comme j'ai traité ces grands héros quand ils ont voulu s'élever contre mon espionnage même , quand ils ont voulu critiquer la loi du 22 prarial , l'un de mes chefs-d'œuvre , qui les enveloppa

en effet dans les lacs de mon suprême vouloir comme tous les autres citoyens de la république.

Tallien a bientôt rentré dans le néant dont il avait voulu sortir. Bourdon, depuis plus d'un mois, ne vient plus à l'assemblée, malade de la frayeur que mes paroles menaçantes lui ont inspirée. Lacroix, Ruamps, Merlin, chacun a cherché à s'excuser. Toutes les têtes ont baissé leurs fronts dans la poussière.

Et l'énergique Le Gendre, de quelle manière je l'abbaïs aussi quelques jours avant, quand il voulut prendre le parti du scélérat Danton. Bientôt il balbutia, défendit son intention, et ne demanda pas mieux qu'à sortir du combat. Je défie qu'aucun soutienne mes paroles, et même mes seuls regards, quand je les lance sur lui.

St.-J u s t.

Mais enfin, Robespierre, il faut tout prévoir. Du fonds de la terreur même peuvent sortir nos malheurs. Dans le sein de la convention peuvent se trouver un Aristogiston, quelque nouveau Brutus. *La fureur fournit des armes*, a dit un ancien poète. Tu n'as pas de gardes; nous n'en avons pas qui mettent nos corps à l'abri d'un coup de main, d'un sentiment de désespoir, du feu même de l'amour de la patrie.

R O B E R S P I E R R E.

Des gardes, mes amis! Il ne nous en faut pas. Dernièrement on m'en a offert, une garde libre, une garde d'honneur digne des républicains qui me l'ont offerte. Je l'ai refusée; elle n'aurait fait que m'attirer des envieux et donner des soupçons contre nous.

D'ailleurs, mes amis, vous êtes gardés et moi aussi. Trente sicaires, plus sûrs, soldés avec l'argent, que ces honnêtes républicains, dont la liberté même rendrait le service fort incertain, assurent vos vies et la mienne. Ils accompagnent d'une manière invisible tous nos pas. Sans le savoir, vous êtes couverts du même bouclier que moi.

St.-J u s t.

(*A part*). Quel homme! qu'il est redoutable pour nous-mêmes. (*Haut*). César fut assassiné dans le sénat; Henri III au milieu de ses gardes; Gustave de Suède, naguères, au sein de toute sa cour.

R O B E R S P I E R R E.

Mes amis, rejettons de pareilles idées; elles ne conviennent pas au génie des grands hommes. Jamais César ne fut devenu

immortel, s'il eût craint le poignard des Brutus. Il faut reporter la victoire, ou mourir sur la brèche.

SCÈNE III.

(Les mêmes). DUMAS, *président*, et FOQUIER,
accusateur public du Tribunal révolutionnaire.

ROBERSPIERRE, *les voyant paraître*.

Voici de nos amis.

DUMAS.

Salut et fraternité, citoyens.

FOQUIER, à Robespierre.

Robespierre, nous venons t'apporter la liste des prisonniers à juger et à guillotiner aujourd'hui.

ROBERSPIERRE.

Le nombre est-il compétent?

FOQUIER.

Oui : ils sont quatre-vingt.

ROBERSPIERRE.

Voyons. (Il prend la liste).

NOBLESSE. Montmorenci, Talmont, Larochefoncault et plusieurs autres. C'est bon ; c'est la classe qui doit être la première anéantie.

PARLEMENS. Trente cinq présidens et conseillers des parlements de Paris et de Toulouse. Ces gens ne nous auraient jamais laissé en repos, avec leurs protestations et leurs principes.

FINANCE. Vingt-huit fermiers généraux. . . . Laborde, ancien banquier de la cour ; tous les banquiers ; Magon, Wandenver, banquier, et ses deux fils. . . . Voilà ce que Barrère appelle *battre monnaie sur la place de la Révolution*. Ce n'est pas sans nécessité. Nos finances avaient besoin d'une remonte.

GENS DE LETTRES ET HOMMES DE LOI. Bailly, Champfort, Boucher, Chénier, Duprey. Barnave, Linguet, Chapellier, Tourette. Bavards éternels et précepteurs dangereux qui, tous, par leur silence même, se sont déshonorés dans la révolution.

MARCHANDS. Jugeau, Beaulieu, Machy, Quatremere, plusieurs autres. . . . Qui dit *marchand*, dit *accapareur*. Le commerce n'est qu'un vain nom. Despotes de nos besoins, c'est une bande de voleurs coalisés pour épuiser toutes nos fa-

cultés domestiques. Le riche, le pauvre, l'orphelin, ou tous les enfans plaintifs d'une nombreuse famille, reçoivent sans distinction l'empreinte de leurs doigts crochus. Impossible à atteindre dans leur négocié, rien n'est mieux que d'en prendre certaines volées pour acquitter la douce vengeance du public.

PEUPLE. Catherine Leclerc, cuisinière; Mangin, fiacre; domestiques, journaliers, ou gens sans profession. Allons, il faut de tout. Plus l'affaiblissement du corps sera grand, moins il sera à craindre.

Je suis content, mes amis; la journée est complète.

Convenez pourtant, mes très-chers, que nous ne sommes que des liliputes et des nains auprès de nos frères des départemens. Carrier à Nantes; Collot à Lyon; Main-guet à Orange; Hentz à Angers; Lebon à Arras; Marat-Mauger à Nancy; Scheidner à Strasbourg. Comme ils vont avec leurs *formes acerbes*, (1) leur *feu-de-file*, (2) leur *système de vive force*; (3) les noyades, fusillades, canonnades et mitraillades!

Le chatouilleux Paris, il est vrai, ne nous en permet pas autant; témoin la conspiration du Luxembourg, où, parce qu'ils étaient 160, il a fallu les partager en trois jours d'exécution,

D U M A S,

Citoyen, il est sûr que nous n'ommettons rien de ce qui peut dépendre de nous. Les fleuves ne charrient pas plus vivement leurs flots que nous nos jugemens. L'accusation, l'instruction, la condamnation se suivent comme l'éclair et le tonnerre. Si l'accusé veut répondre à l'interrogatoire trop long-temps; tout de suite Fonquier lui dit: *Tu n'as plus la parole*.

S'il réplique. . . . *Hors des débats*. . . . Décret précieux, citoyens, que vous nous avez fait rendre à l'occasion de vos collègues qui, sans doute, à l'ombre de leur qualité, voulaient faire les insolens.

La mise hors la loi n'a pas moins son mérite. L'accusé arrive, son jugement tout tracé sur son front, et il ne fait que passer aux mains de l'exécuteur.

Rien ne nous arrête. L'autre jour le savant Lavoisier dit qu'il a une importante opération de chymie à laisser à la France, si l'on veut lui accorder 15 jours. *La république*, lui ai-je répondu, *n'a pas besoin de chymiste; il faut partir*.

(1) Paroles de Barrière.

(2) Idem. Collot.

(3) Idem. Coufion.

F O U Q U I E R.

Robespierre, je veux te réjouir par des traits, pris parmi cent autres de notre tribunal et des prisons, sur-tout de Coffinhal, notre collègue. Rousseau, maître en fait d'armes de la ci-devant cour, à Versailles, est condamné à mort. Coffinhal lui crie du tribunal : *Rousseau, je te défie de parer cette boîte.* L'histoire de l'ex-avocat Loiserolles, où le père, héroïquement, se fait passer pour son fils, sur la liste des proscrits, est un autre trait merveilleux de notre brave républicain : la liste à signer des conspirateurs de St.-Lazare, lui est présentée portant le nom de Loiserolles fils ; quoi qu'il voye l'erreur, pour en avoir deux au lieu d'un, il...

ROBER SPIERRE, à Dumas et Fouquier.

Mes amis, nous traitons ici de grandes affaires. Remettons cela à demain. Adieu. Sur-tout n'oubliez pas nos finances.

S C È N E I V.

ROBER SPIERRE, COUTHON, SAINT-JUST.

ROBER SPIERRE.

Mes amis, reprenons notre conversation, plus intéressante que toutes ces fariboles.

Le temps précipite ses pas. Les évènemens mûrissent, et préparent leur explosion. Il n'y a pas à différer de prendre un parti. Je vous exposerai mes projets, si vous voulez m'entendre.

COUTHON.

Oui : le temps presse, parles, Robespierre.

ST.-JUST.

Parles, Robespierre ; nous mettons le plus grand empressement à t'entendre.

ROBER SPIERRE.

Mes amis, nos intérêts sont communs. Nous avons les mêmes vues. C'est de n'avoir point de maîtres, et de commander dans ce nouvel état, quelque gouvernement qu'il ait.

Laissons-lui le nom de RÉPUBLIQUE. C'est aujourd'hui le mot idolâtré par les Français.

Mais que cette république soit soumise à nos ordres ; qu'il n'y ait ni supérieurs ni rivaux : voilà où tout doit aboutir pour remplir notre but.

L'enceinte de cet état est vaste ; il lui faut une sage combinaison pour en soutenir l'ensemble : l'unique moyen est d'en partager le gouvernement entre nous. L'un régira au Nord, l'autre au Midi, le troisième au centre.

Là, sera le ralliement de toute notre action politique. Par cette union nous pouvons combattre nos rivaux et défendre la France contre la coalition et contre ses ennemis, à jamais, quels qu'ils soient.

Couthon, vas régner au Midi, que tu pourras inspecter du lieu même de ta naissance. Saint-Just, ton administration t'a déjà fait connaître le Nord ; régis cette importante partie de notre gouvernement : je resterai au milieu de vous, mes amis, pour servir de point indissoluble à notre association.

C'est ainsi, mes amis, que le firent ces illustres Romains qui se partagèrent la république pour la gouverner. Cézar, Pompée et Crassus ; Antoine, Octave et Lépide, nous pouvons imiter ces grands hommes.

Mais ce que nous ne devons pas imiter d'eux, c'est leur ambition rivale, leurs haines mutuelles, leurs aveugles fureurs. Tous se perdirent les uns par les autres : Cézar, le plus puissant du premier triumvirat, finit par être assassiné ; Octave, le plus fourbe du second, détruisit et perdit ses deux rivaux.

Que notre union soit sincère, sacrée, éternelle ; notre pouvoir, nos noms, nos familles deviendront immortels comme l'édifice que nous aurons fondé.

Mais, mes amis, il y a de l'ouvrage à achever : Nous avons de grands ennemis et un peuple encore éclairé, inconstant, enthousiaste à gouverner.

Point de pusillanimité, de lenteur, de pitié. Ruinons, abbatons tout ce qui peut nous nuire : ne craignez point l'excès du sang ; plus il s'en répandra, moins nous aurons à craindre. Ne cessez de concevoir quo la terreur mène les hommes : rappellez-vous les terribles gouvernemens des anciens tyrans du monde ; de celui de Rome même, au milieu de sa plus éclatante grandeur, et les règnes redoutables en France de Louis XI, de Richelieu, sous le glaive desquels plierent ces vieux paladins et tous les grands, restes encore puissans de cet étrange gouvernement féodal dont nous avons achevé la destruction.

Je vous ai tout dit, mes amis. C'est à vous de délibérer.

C O U T H O N .

Robespierre, j'approuve ton projet ; il remplit parfaitement nos intérêts et les formes républicaines qui peuvent seules maintenir aujourd'hui notre fortune et notre sûreté.

“Pour moi, mes chers collègues, je ne puis adopter un pareil système; c'est vouloir être rois et non républicains.

Que deviendra donc cette république d'égalité que nous avions entrepris de fonder? A quoi bon tant d'intrigues, tant de politique, tant de renversements et de sang répandu depuis cinq années de cette terrible révolution!

Est-ce pour revenir au point d'où nous sommes partis? Oui, mes collègues: vous verrez bientôt l'aristocratie renaître dans toute sa force; l'ambition, les richesses, la grandeur s'émouvoir et gravir autour de vos trônes, quelqu'enveloppés qu'ils soient sous le prisme trompeur de votre république; vous verrez la noblesse, ce fléau de l'humanité, se reproduire malgré son abolition et malgré tous vos décrets.

Voilà ce que je ne puis souffrir et ne souffrirai certainement jamais.

Oh! sainte égalité, droit le plus naturel et le plus juste entre les habitans de la terre!

Tous les hommes sont nés égaux, pourquoi détruire sans cesse cette égalité?

Ce ne sont pas, mes chers collègues, ces orgueilleuses républiques d'Athènes et de Rome qu'il nous faut imiter; séjours du luxe et de l'aristocratie, de la domination des principaux et de la servitude du peuple, où, par le contraste du bonheur des uns et du malheur des autres, la guerre fut perpétuelle entre eux, et dont le sort fut terminé dans les flots de leur sang qu'elles versèrent de leurs propres mains.

Allons chercher nos modèles et nos leçons dans la vertueuse Lacédémone. C'est là que tous étaient sans distinction membres et citoyens de l'Etat; que les terres partagées en égales portions, tous furent également riches, ou plutôt également pauvres; que les repas frugaux se faisaient en commun, comme dans une même famille; que les enfans appartenans à la patrie plus qu'à leurs parents, ils ne recevaient qu'une même éducation ensemble; que le commerce, les sciences, les arts furent bannis, et avec eux l'ambition, l'égoïsme, la vanité. Tout tourna vers la gloire, vers la probité, vers la patrie; les femmes mêmes furent mises à profit pour l'Etat; leur éducation eut celle des hommes pour modèle; leur ame était également forte; leurs grâces étaient leur beauté, et elles ne rendirent pas moins de services à leur patrie au sein de leurs maisons et dans l'intérieur de la république, que les maris et leurs enfans contre les ennemis au-dehors. On peut dire qu'à Lacédémone, en parlant des hommes et des femmes, on ne connaissait que des hommes et des soldats.

Aussi Lacédémone , si les autres républiques produisirent quelques héros , Lacédémone produisit des héros et des hommes. Les autres républiques se ressemblaient beaucoup entre elles : originale , Sparte fut seule sans modèle et n'eut jamais de semblable.

Voilà , mes amis , l'exemple qu'il nous faut suivre.

Vous qui avez tant fait pour la révolution , l'abandonneriez-vous aujourd'hui ? Le trône renversé , les corps détruits , le sang répandu de toutes parts marquent la grandeur de votre ouvrage. Vous avez tout amovibilisé contre les entreprises du despotisme ; le sceptre , la priorité , et jusqu'à l'illusion sont arrachés des mains de tous ; vos marches sont des pas de géans. La vertu seule y manquerait-elle ?

Je sais qu'il faut encore du sang et des ruines : dans un ancien état organisé pour le despotisme et chez un peuple corrompu comme la France , on ne peut réformer , il n'y a qu'à détruire. Il faut faire à la nation un sang vierge et épuré (1) ; ce n'est qu'au centre de celui qui sera versé que peut croître l'arbre de la liberté (2). Nous sommes tous d'accord , continuons notre ouvrage.

Les maux sont grands ; mais qu'est-ce qu'une génération auprès de l'immensité des siècles (2) ?

Tels sont mes principes , mes chers collègues : il serait difficile que je m'en départis.

ROBERT SPiERRE.

Saint-Just , tes intentions sont pures ; ton cœur est franc et généreux : c'est avec raison que Collot t'appelle *le jeune et vigoureux athlète de la révolution*.

Mais , l'expérience , Saint-Just , ne seconde pas tes vues et tes desseins : Quand une si belle occasion se présente de régner ou d'être un des premiers , et de commander dans une aussi vaste république , comment lui préférer un projet , une jouissance illusoires ?

Peut-il en effet exister un état tel que tu l'imagines , une république *acéphalocratique* qui soit unie comme une glace et comme les eaux d'une mer tranquille , telle que tu la desire ?

Non , tout s'y oppose ; les passions des hommes , la nécessité du commandement , l'ordre même de la nature.

Rien n'est égal au monde. Les hommes eux-mêmes ne sortent pas égaux du sein de leur mère commune. L'homme faible ressemble-t-il à l'homme robuste et fort ? Hercule à

(1) Collot.

(2) *Idem.*

(3) Barrère.

Adonis? le parfait génie au monstre dépourvu de sentiment? Pascal et Bossuet à Billaud et Barrère? le lion ressemble-t-il à l'agneau? l'aigle au passereau, l'Océan à la Seine, le soleil à ses planètes, la terre au firmament, et nous-mêmes aux destins puissans qui nous entraînent?

Parcours les divers états et les gouvernemens des hommes. Sparte, ta propre Lacédémone, est-ce une république égale où furent des rois et des ilotes? Les tyrans tour-à-tour se succédèrent à Athènes. Le patriciat, à Rome, fut l'éternel tourment de la république tant qu'elle dura. Vois toutes nos républiques modernes, où l'aristocratie pèse sur les têtes plus que le despotisme de tous les rois de l'Europe sur leurs sujets. L'ambition s'est glissée jusqu'entre les montagnes de la bonne Helvétie. Nombre de ses cantons, Berne, Fribourg, Schaffhouse éprouvent le joug de leurs chefs et d'une sorte de patriciens perturbateurs de leur égalité. Je voulais parler de la Pologne; est-ce une république que celle où le peuple et le roi sont également esclaves? Jusqu'au nom de république et à son existence même, des tyrans ont tout dévoré. Et cette fière Angleterre, avec sa république royale et ses prestiges de liberté, les crois-tu plus libres qu'en France nous l'étions sous nos tyrans? Un chef, revêtu du nom de souverain, y corrompt et domine tout. La noblesse, descendue de la même source que la nôtre, moins modifiée par l'espèce de ses moeurs, montre peut-être encore plus d'orgueil dans son âpre caractère.

Quant à ton partage, à ta loi agraire, c'est encore le plus fou de tous les rêves. Il est d'une exécution impossible. Ce partage ne fut pas chez les Romains celui des propriétés particulières dont se frappe la tête de nos Français, mais des conquêtes seulement et des domaines appartenans à la république.

Tu ne peux ignorer que les applanisseurs même d'Angleterre, dans la révolution de 1650, ne songèrent jamais à attaquer les biens, mais seulement à l'abolition des prééminences.

Lis enfin ce qu'ont écrit nos plus célèbres publicistes, Montesquieu, Rousseau, Mably, partisans de la liberté, comme toi-même: « Qu'on ne doit point chercher à établir » strictement l'égalité, même dans une démocratie; qu'au- » tant le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit » d'égalité l'est de l'égalité extrême ».

Il me semble que tout cela doit te guérir de ton enthousiasme pour la plus grande égalité, et que ne pouvant l'espérer, il t'est préférable de dominer les autres avec nous, à te laisser dominer par les usurpateurs qui n'aspirent qu'à nous ravir l'autorité dont nous sommes saisis avant eux.

Conviens, mon cher Saint-Just, que ton desir d'égalité n'est que le nôtre de dominer; et qu'au fond unis d'opinions, il ne reste qu'à nous lier par les liens indissolubles de la foi pour concourir ensemble à l'exécution de nos projets.

S T . - J U S T .

Mes chers collègues, un homme généreux n'a pas de peine à revenir sur soi, quand il doit faire mieux. Je suis vaincu par vos raisons. Je me rends à vous. Marchons d'un pas assuré, et que rien ne nous arrête.

R O B E R S P I E R R E .

Jurons de mourir ou de triompher de nos ennemis et du peuple qu'il nous faut gouverner.

R O B E R S P I E R R E , C O U T H O N , S T . - J U S T , étendant les bras.

Je le jure, la mort ou la victoire.

R O B E R S P I E R R E .

Allez, mes amis, à votre poste; je retourne au mien. Exammons tout ce qui se passe. Rapportez-moi le fruit de vos recherches et de vos réflexions. Je vous ferai part des miennes, et bientôt nous parviendrons à notre but.

R O B E R S P I E R R E , seul.

Les scélérats! je les ai devinés. L'ambitieux Couthon aspire pour le moins à partager ma conquête. Je ne veux point de partage. Son cadavre sera le marche-pied de mon ascension à la toute-puissance.

Pour toi, fanatic Saint-Just, tu m'es encore plus redoutable. Tes pareils ne changent point. Brutus, Seyde, Clément, Ravaillac assassinèrent leurs pères et leurs rois. Je ferai précéder ta mort de celle même du rival qui ne me dispute que l'empire.

A C T E I I .

S C È N E P R E M I È R E .

La scène se passe dans la salle de la Liberté, l'une de celles attenantes à la salle de la Convention.

L E G E N D R E , seul.

O ma patrie! O convention, dans quel état êtes-vous! Et toi, Le Gendre, à qui je croyois quelqu'énergie, tu

recules, tu trembles devant le tyran. Tu es toi-même accablé !

Oui : Il est impossible d'en douter ; il existe un complot d'usurpation, un complot contre la liberté et le bonheur de ce pays.

Que possérons-nous depuis cinq ans de révolution ? Au lieu de cette liberté, fondée sur les droits de l'homme, qui devait succéder au despotisme et aux abus, c'est le plus affreux des esclavages, les plus effroyables des maux !

La vérité ne se conduit pas ainsi. Il y a un autre but. Le bien est aisément à faire. Si l'on avait voulu une république heureuse, elle serait déjà formée, parce que la nation entière y aurait concouru.

Mais que vois-je ? D'un côté le gouvernement manifestement usurpé. Deux comités qui absorbent tous les pouvoirs ; l'un dans l'administration, l'autre sur les personnes et la liberté ; et par-dessus tout, un ambitieux qui les gouverne, et qui gouverne la convention même, parce qu'elle est régie par eux.

Toucher à ces puissances nouvelles, toucher à aucun de ces comités, ce serait toucher l'arche sacrée ; la mort s'en suivrait aussitôt.

Voyez, comme au cruel décret du 22 prairial, où la convention était si vivement intéressée, ils eurent l'audace de dire que c'était leur manquer de confiance que d'en faire l'examen ; qu'ils allaient donner les démissions de leurs places, dont ils étaient bien éloignés de faire l'abandon, et de terrasser enfin les plus hardis, par la crainte de la mort qu'ils faisaient retentir dans leurs ames !

Sans doute, il fallait mourir ; mais aucun de nous n'en eut le courage. Terreur ! maladie du cœur humain, fatal ennemi de l'homme, dont le breuvage empoisonné jette les plus braves dans la torpeur ; terreur, de laquelle il faut enfin sortir ; c'est toi qui nous as perdu.

D'autre part, quel usage ce gouvernement fait-il de son pouvoir ?

Le sang coule à grands flots de toutes parts. Je ne vois que comités, tribunaux, armées révolutionnaires ; emprisonnemens, guillotinages, noyades, fusillades, canonnades. Les massacres de Merindol, de la St.-Barthélémy, des Cévennes, par nos plus fameux tyrans français, ne sont pas même l'ombre de ces vastes ravages.

La compression est sur tout. Nul n'ose parler. Robespierre veut qu'on punisse ceux qui répandent les bonnes nouvelles ; Barrère, ceux qui répandent les mauvaises ; Couthon, à l'exemple de Verrès, fait arrêter et juger sur la phi-

sionomie. Tous, comme les décemvirs de Rome, veulent que l'on rie au milieu de toutes ces douleurs !

Les propriétés n'ont plus de base.

Le commerce est aboli; les sciences, les arts étouffés; l'agriculture elle-même accablée.

Les plus féroces tyrans sont ceux qui sont érigés au Panthéon, dans nos places publiques, au sein même de notre assemblée, comme pour nous faire trembler jusqu'au centre de nos fonctions, devant leurs successeurs, aux yeux de nos tyrans vivans.

Aussi, de tous, les plus accablés sont les représentans eux-mêmes. Le tyran ne craint pas de dire que *ce sont les députés qu'il faut principalement atteindre*. Il les marque à la craie, tels que les victimes des sacrifices. Par la fuite, par la mort et les prisons, la convention est presque déserte.

Le cahos est universel ! l'anarchie, sous le despotisme, est à son comble ! les contraires sont alliés pour la plus grande confusion. Est-ce pour en faire sortir un nouveau monde, comme le créateur nous tira du néant ?

Non, de tant de maux, de cruautés si horribles, de nuages si noirs et de méchancetés si infernales, ne peut sortir que le malheur de l'humanité et la désolation de la France.

C'est pour s'élever un trône que l'on agglomère des ruines. Ce n'est pas la république grande, simple et heureuse que l'on voulait créer.

Mais, ô énigme ! plus inexplicable que celle du sphinx de la Grèce, pour qui se prépare ce sanglant diadème ?

Les comités travaillent-ils pour Robespierre, et Robespierre pour eux ?

Tous sont de trop grands scélérats pour travailler au profit l'un de l'autre. Les comités, ou plutôt celui de salut public qui, bientôt absorbera le comité de sûreté, cherche à se former un décemvirat, et Robespierre voudrait régner. Ils se perdront l'un l'autre. Leurs épées, encore enfermées dans les fourreaux, n'attendent que le jour de l'explosion de leurs passions, pour les enfouir réciproquement dans leurs coeurs.

Mais, ce n'est pas jusqu'où il nous faut attendre.

Quoi, mes plus chers collègues m'abandonnent-ils ? Merlin, Tallien, Clausel, Fréron, Dumont devaient se rendre ici pour méditer sur le parti qu'il nous faut prendre. Ils ne viennent point. Je ne les crois pas capables de m'abandonner.

Mais qu'importe, Le Gendre ! Fus-tu seul, il faut te livrer à ton courage, ou à la mort; sauver la France, réparer ta honte ;

ta honte ; elle sera réparée dans les flots mêmes de ton sang, quand tu périrais. Rome a trouvé des Scévola, des Décius, des Curtius qui se sacrifièrent à leur patrie. Notre république serait bien malheureuse, si son enceinte ne renfermait un homme capable de combattre et de s'immoler pour elle !

S C È N E I I.

L E G E N D R E , M E R L I N , T A L L I E N .

M E R L I N .

Le Gendre, nous venons t'apprendre une grande nouvelle ; la scission est éclatée entre Robespierre et le comité de salut public. Ils ont eu des conférences pour se raccommoder ; mais l'intérêt les a brouillés de rechef. Robespierre veut commander au comité ; le comité veut regner avec lui. Peut-être ce tyran aspire à la dictature ; le bruit s'en répand ; peut-être à la royauté.

L E G E N D R E .

J'ai bien prévu que ces hommes se déchireraient ensemble. Les méchans ne peuvent long-temps rester d'accord.

Et nos collègues Clausel, Fréron, Dumont ne viennent-ils pas se réunir à nous ?

T A L L I E N .

Ils ne peuvent tarder : ce sont de braves et zélés républicains, dignes de la cause que nous soutenons.

S C È N E I I I .

(*Les précédens.*) C L A U S E L , F R É R O N , D U M O N T .

D U M O N T .

Nous voilà rassemblés. Sommes-nous, mes amis, tous résolus de mourir ?

L E G E N D R E , (*et les autres.*)

Oui !

D U M O N T .

En ce cas il ne nous reste qu'à hazarder nos pas. Voici sur-le-champ mon avis : c'est que nous assassinions le tyran ; tel est le droit de la justice. Notre déclaration des droits de l'homme, dont lui-même, en de meilleurs temps, fut un

B

des coopérateurs, nous en fait un devoir ; l'exemple en effrayera ses co-liberticides, et il y a d'autant moins à craindre de vengeance, que, de complices entre eux, ils sont devenus les plus ardents ennemis.

C L A U S E L.

Ce n'est pas mon avis. Tant que nous pourrons espérer de réussir par d'autres voies, il ne faut pas employer l'assassinat : ce fut au lâche Henri III à faire assassiner le duc de Guise qu'il avait eu la foiblesse de laisser parvenir à un point de puissance tel qu'il n'avait plus que ce moyen de s'en défaire.

Mes amis, il faut ressembler à nos braves républicains sur les frontières ; c'est à découvert qu'ils combattent leurs ennemis : imitons-les, et ne nous laissons pas arracher au dedans cette sainte liberté qu'ils défendent si glorieusement au dehors.

C'est à la convention elle-même, mes chers collègues, que nous devons aller : c'est là qu'il faut dénoncer Robespierre, et qu'il subisse une mort légale plus fatale aux tyrans que leur chute précipitée dans le néant.

Le fonds de la convention est bon, parfaitement bon ; vous le savez. La compression seule y retient l'élan de tous les cœurs. Dès que la proposition sera lancée et qu'elle sera appuyée, vous la verrez accueillie et s'étendre, semblable à l'aurore qui, dès son lever, envoie au loin ses rayons et chasse les ténèbres de dessus la terre.

Nous avons aussi nos Acistide et nos Thraseas, un Cambacérès, un Thibaudeau, un Syeyes, un Lépaux, un Echassériaux, un Daunou, un Doulcet et tant d'autres qui seraient encore à nommer. Croyez-vous que ces généreux républicains restent indifférents à la dénonciation et à la plus belle occasion qui se trouvera jamais de sauver la patrie ?

Sans doute, il ne manquait que cet effort de notre part. Si malheureusement la terreur ne nous eût accablés et isolés jusqu'à ce jour, il y a long-temps que tant de maux auraient cessé.

F R É R O N.

Mes collègues, l'assassinat qui n'est pas forcé me répugne comme à Clausel ; mais je vois de grands hazards dans la dénonciation. Vous savez que le tyran a toujours régné en dominateur dans l'assemblée. Son influence n'y a pas diminué jusqu'à ce jour. Il a des partisans. Ses seuls regards lancés sur celui qui s'élève, l'enfoncent dans la terreur. Et qu'en est-il, quand sa voix forte, ses gestes animés, et certaines sorties de son ardente éloquence remplissent la salle au milieu

du plus grand silence ? Je vois chacun trembler, et pas un n'ose, aux dépens de sa vie, aller se risquer dans l'arène.

Si nous manquons notre coup, nous sommes tous perdus.

Suivons la dénonciation ; mais profitons de la désunion du scélérat avec ses complices pour nous faire appuyer par eux. Vous savez quelle prépondérance a aussi le comité de salut public dans la convention. Barrère, Collot, Billaud ne manqueront pas de trouver bon à se vanger.

T A L I E N.

Non, mes amis, point d'alliance avec les scélérats ; notre plus belle victoire en serait ternie. Un tel parti suffirait pour porter malheur à nos succès. Qui d'ailleurs nous répondrait de la fidélité de ces coquins ? Le jour même où nous nous croirions secondés par eux, ils auraient renoué leurs perfides intrigues, et nous serions trahis au moment le plus important.

M E R R I N.

Pour moi, mes chers collègues, je prétends réunir vos avis. J'adopte la dénonciation sans nous mêler avec les monstres. Mais je déclare que si la dénonciation ne réussit pas, je tombe, le poignard à la main, sur le scélérat Robespierre, et lui fais la justice qu'il mérite, au milieu de tous.

Vous, répondez chacun pour les criminels conspirateurs qui voudraient prendre son parti et sa vengeance.

L E G E N D R E.

Cet avis, me semble, nous concilie tous. Ne songeons plus qu'à son exécution.

S C È N E I V.

(*Les précédens*) E T R O B E R S P I E R R E.

R O B E R S P I E R R E.

Citoyens, je sais que vous êtes assemblés ici pour complotter contre moi. Vous vous croyez bien cachés ; mais mes espions ne me laissent rien ignorer. Tremblez, infortunés. Vous avez cent exemples sous les yeux de ce que peut Robespierre contre ses ennemis.

L E G E N D R E.

Robespierre, nous sommes assemblés pour dénoncer à la convention les maux effroyables qui désolent la patrie ; la liberté changée en esclavage ; le sang qui coule de tous côtés.....

R O B E R S P I E R R E.

Le sang..... Ce sang qui coule, citoyens, est-il donc si pur? Et Marat, apothéosé parmi vous et célébré dans toute la république par les fêtes et les monumens, n'en a-t-il pas fait autant?

Comment accomplir votre révolution, si vous n'extermez tout ce qui doit s'y opposer? Est-ce donc le sang de cette noblesse abattue que vous regardez? cet ordre, cette caste coupable, la première cause de tous nos malheurs; anciens vampires de cet état; usurpateurs de tous les honneurs et de tous les grades; corps inutile à la chose publique par leur mépris de toutes les professions et de tous les arts; insultant par leur dédain à tous les citoyens hors de leur classe; qui croyaient avoir tout dit, en répétant jusqu'à satiété qu'ils étaient les appuis du trône, et versaient leur sang au service de l'état, sans daigner seulement parler jamais des braves soldats qui s'immolaient aveuglément pour leur gloire. Eh! nos illustres républicains ont bien besoin de leur sang pour remporter des victoires. Qu'ont-ils à dire aujourd'hui, quand ils voient nos généraux Pichegru, Buonaparte, Moreau, Hoche et plusieurs autres, qui furent morts inconnus sous leur régime, égaler les Turenne et les Villars? Eux, leurs ancêtres et tous leurs paladins approchèrent-ils jamais des exploits de ces généreux défenseurs de la liberté? Hommes corrompus, réunissant la basse à la haute, l'avarice à la prodigalité, l'improbité au faux honneur; dans ce dernier moment encore, trahisseurs à leur patrie comme à leur roi, et combattant contre la liberté pour la défense de leur orgueil. C'est avec raison que nos frères, les zélés jacobins, veulent qu'il ne reste pas un seul individu de cette orgueilleuse race, qui ne cessera de conserver ses distinctions d'avec les autres citoyens, tant qu'elle existera.

Parlerez-vous de vos évêques et de vos prêtres, dont les premiers joignent le scandale à tous les vices de leur caste; et les autres ont fanatiquement refusé de rester liés à la patrie, ou ont impudiquement abjuré leur religion et leur dieu?

Quelques riches, quelques hommes de lettres, quelques hommes du peuple ont péri; mais c'étaient ceux qu'il fallait extraire pour le repos de la république.

C L A U S E L.

Citoyen, Marat eut la barbarie d'évoquer trois cent mille têtes; ta férocité aspire à des millions sans les compter. Crois-tu d'ailleurs que le nom de Marat ne soit pas en horreur devant les hommes probes qui existent encore? Usurpateur d'une fausse gloire; la postérité le jugera, ou plutôt la fin de

la tyrannie sera la fin de son triomphe ; et nous verrons tous sa mémoire et ses honneurs sanglans foulés aux pieds par ce peuple même qu'il abusa , et dont il fabriquait la ruine en préconisant sa fortune.

T A L L I E N .

Robespierre , les nobles ont sans doute eu des torts , peut-être incalculables ; mais la vengeance a son terme ; la noblesse l'a sentie. Il n'y a plus de noblesse parmi nous ; on ne connaît que les bons et les mauvais citoyens. Ne vois-tu pas ces nobles eux-mêmes , repentans de leurs erreurs , déjà livrés à la carrière du commerce , et mêlés dans les professions avec les autres citoyens ? Ils sont nos frères ; et , tous , nous ne serons que des amis.

Les évêques , il faut le confesser , de tous les plus vicieux , sous peu d'exception , eussent été les plus irréformables ; mais ils ont fui ce climat de reproches pour eux. Tu serais peut-être embarrassé d'en retrouver un seul dans la circonférence de notre état.

Quant aux prêtres , s'il y en eut de condamnables , ils eurent aussi leurs hommes éclairés et vertueux. La fuite a entraîné partie des premiers ; l'autre reste vouée au mépris qu'elle s'est acquis. Respectons comme nos concitoyens ceux qui ont conservé leurs vertus avec leur patriotisme. Quand la mer a jeté son écume , les eaux de son sein en demeurent plus pures.

Et lorsque , Robespierre , tu dis , quelques riches , quelques gens de lettres , quelques hommes du peuple , tu le dis , et le sol entier de la république est couvert de victimes et de sang. Nos fleuves en sont teints jusqu'au fond de leurs lits empoisonnés.

R O B E R S P I E R R E .

Je pourrais répondre ; mais ma seule réponse , citoyens , est que je le veux ainsi : et puisqu'il faut révéler mon dernier secret , la France est trop peuplée ; elle ne peut se suffire à elle-même. Vos cités populeuses ruinent le reste de l'état. C'est un corps pléthorique qui indique la panacée la plus abondante. La politique également l'exige ainsi. La tranquillité est impossible dans un si grand amas d'habitans. C'est un vaste Océan dont rien ne peut contenir la profonde masse et les flots tumultueux. Vous ne pouvez envoyer vos générations en colonies , comme les Grecs , dans des pays inhabités , et comme les Romains chez de nouveaux peuples pour les conserver à la république. C'est le sang qui doit sceller à jamais la constitution de la république française.

L E G E N D R E.

Tu es un monstre, Maximilien; il n'est avec toi nul accommodement. Nous périrons, s'il le faut, en te combattant jusqu'au dernier soupir.

R O B E R S P I E R R E.

Eh bien! vous périrez!

(*Le Gendre et ses collègues sortent.*)

S C È N E V.

R O B E R S P I E R R E, C O U T H O N, S A I N T - J U S T.

R O B E R S P I E R R E.

Mes amis, Le Gendre et cinq autres indépendans de sa trempe sortent d'avec moi; ils sont menaçans. Rien n'est plus à méner; il faut que la bombe éclate. C'est le moment de monter à la brèche. Je vais me préparer à tonner contre ces misérables à l'assemblée.

Toi, Couthon, passes à la Ville, et aies soin de disposer la commune à notre appui, en cas de besoin.

Saint-Just, vois le général Hanriot. Qu'il tienne sa force armée sur pied toute prête.

Ce jour va décider de nos destinées.

C O U T H O N et S T. - J U S T.

Nous te servirons, cher Maximilien, ou nous viderons avec toi la coupe de la ciguë jusqu'à sa dernière goutte.

(*Ils sortent.*)

S C È N E V I.

R O B E R S P I E R R E, (*seul.*).

Cependant j'en trouve mon ame ébranlée! La mort, vue de près, a des effets tout inconnus. J'entrevois malgré moi l'épée de Damoclès sur ma tête! Mais cachons ces sentiments; il faut me les celer à moi-même. Il ne me reste plus de choix. Si le courage me manquait, il me faut le désespoir. O sort cruel de la fragile humanité, et plus encore des tyrans envoi-
zonnés de leurs remords à l'instant de leurs dangers!

(*Fin du second acte.*)

A C T E I I I.

La Scène est dans la Salle de la Convention.

S C È N E P R E M I È R E.

L A C O N V E N T I O N.

R O B E R T S P I E R R E (à la tribune.)

Citoyens , si mon nom se trouve mêlé aux réclamations que j'apporte devant vous , votre indulgence saura m'excuser : vous ne voulez que la justice et le bien de la république entière.

J'ai des ennemis. Leurs efforts tomberont aux pieds de mon innocence et de votre tribunal impartial.

Mais dussai-je exposer ma vie sans ressource , le vrai républicain n'a point à se taire quand la patrie est en danger.

Jettez les yeux au dehors ; jetez-les au dedans.

Au dehors , vous jouissez de victoires apparentes , et cependant vos forces s'affaiblissent : la même comédie qui se jouait du temps de Dumouriez dans la Belgique , s'y répète. Vos décrets (1) contre les Anglais et les Espagnols ne sont pas même exécutés ; l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte , et les meilleurs généraux sont persécutés.

On a laissé votre ennemi vous respecter si peu , qu'il se retire de lui-même de votre territoire , content de vous voir détruire par vos dissentions.

Rentrez , citoyens , dans l'intérieur de l'état : si ce sont d'abord les finances , la plus importante partie de ses besoins que l'on considère , toutes les opérations en avancent la ruine , et les dilapidations sont sans bornes.

Dans l'état civil , la discorde , l'anarchie règnent partout et jettent la république dans le plus grand danger.

A qui imputer tant de fautes , si ce n'est au gouvernement ? Et quel est le gouvernement ? Ce n'est pas vous , ô citoyens ! Vos intentions sont pures. Ce sont ceux à qui vous l'avez confié.

Pour moi , depuis six semaines , je me suis absenté de ce ténébreux laboratoire , dans l'impuissance où je me suis vu de faire le bien.

Que faire donc pour le réformer ? C'est de reprendre celui

(1) Décret portant défense de faire des prisonniers , et ordre de la mort.

que vous avez confié de trop pour qu'on ne puisse plus en abuser ; changer , punir même ceux qui ne l'ont que trop fait , et donner votre confiance à ceux que vous en jugerez les plus dignes.

J'ai fait mon devoir ; je n'ai rien dissimulé. Citoyens , je jette le bouclier devant vous : si les principes sont conservés , je suis assuré de ma défense ; si l'on m'abandonne , qu'aurait-on à dire à celui qui sait mourir pour sa patrie ?

Citoyens , j'ai d'autres coupables et même un complot de conspiration dans cette assemblée , à vous dénoncer. Vos collègues Le Gendre , Merlin.....

M E R L I N.

Citoyens , il n'est plus permis d'entendre un tel calomniateur : je vous le dénonce moi-même d'après son propre discours prononcé dans votre présence.

Voyez comme il calomnie le gouvernement , les armées , la politique , la finance , la police , la convention qu'il avilit , en feignant de l'honorer , pour s'élever lui-même ; ne lui proposer de retirer son pouvoir aux comités que pour le surprendre d'elle , parce qu'il n'a pu s'en emparer sur les autres.

R O B E R S P I E R R E.

C'est un des coupables que je vous dénonçais , citoyens ; je continue. Je n'écoute que mon devoir ; je ne cherche l'appui ni l'amitié de personne.....

G A R N I E R.

Non , tyran , tu ne continueras pas (*Robespierre paraît enflammé de colère*) ; tu ne peux parler : le sang des Danton , des Camille t'étouffe ; il te sort par la bouche.

R O B E R S P I E R R E.

Président , j'ai la parole ; qu'on me laisse achever : fais taire les factieux.

L E G E N D R E , F R É R O N.

Non , non ; à bas le tyran.

D U M O N T.

Assez de victimes ont péri par tes mains.

(*Plusieurs voix.*)

Il nous a assez déshonorés ; il a déshonoré la France.

(*Une voix générale.*)

A bas le tyran. Périsse le tyran. Mort aux tyrans.

R O B E R S P I E R R E.

On conspire contre moi ; on veut m'égorger ! Quoi ! pas un seul n'ose se lever pour moi ? Je garderai la parole, ou je mourrai à mon poste. La loi, la loi,

L o u c h e t.

Citoyens, il est temps de faire cesser cette scène scandaleuse ; le voile est déchiré ; les crimes du tyran sont connus. Je demande le décret d'arrestation contre Robespierre.

(*Plusieurs voix.*)

Oui, oui.

L o u c h e t.

Ma motion est appuyée. Aux voix l'arrestation.

R O B E R S P I E R R E, jeune.

Si mon frère est coupable, je le suis comme lui ; je partage ses vertus. Je demande aussi le décret d'arrestation contre moi.

(*Plusieurs voix.*)

Le décret d'arrestation contre Maximilien Robespierre, contre Robespierre jeune, contre Couthon, Saint-Just et Lebas leurs complices, et contre Dumas, président du tribunal révolutionnaire.

L E P R É S I D E N T.

Je mets aux voix la motion.

(*Cri universel.*)

L'arrestation.

L E P R É S I D E N T.

La convention décrète que Maximilien Robespierre, Robespierre jeune, Couthon, Saint-Just, Lebas et Dumas sont mis en état d'arrestation.

(*Nouveau cri universel.*)

Vive la liberté ! vive la république !

(*Le décret rédigé, les huissiers vont l'intimer aux parties, et les somment de se rendre à la barre.*)

(*Robespierre et ses complices demeurent en place.*)

(*On murmure.*)

R O B E R S P I E R R E se lève et veut encore parler.

Citoyens, sacrifier ainsi les vrais patriotes, les défenseurs de la république. L'appel nominal ; vous ne pouvez me le refuser.

L A C O S T E.

Si les décrétés d'accusation ne sortent à l'instant pour passer à la barre et que le décret s'y exécute, j'invoque la force armée, et requiers qu'on les arrache de cette assemblée, qui ne doit pas être plus long-temps souillée de leur présence.

(*Les décrétés se lèvent et sont conduits à la barre par un gendarme.*)

S C È N E I I.

L A C O N V E N T I O N.

L E P R É S I D E N T.

Citoyens, voici ce lieu purgé des monstres qui l'infestaient. La liberté renait dans cet atmosphère ; l'assemblée reprend sa dignité et sa force.

C'est à nous, citoyens, de rentrer aussitôt dans la route du bien dont ces scélérats nous avaient écartés, ou plutôt d'arrêter les maux qu'ils commettaient en notre nom par la terreur et la mort, sous lesquelles ils nous tenaient si inconcevablement asservis.

Empressons-nous de rendre le bonheur à nos concitoyens infortunés. Que chacun propose à l'instant ce qu'il croira le plus convenable à l'intérêt individuel et général des citoyens.

B A R A I L L O N.

Citoyens, la chose la plus instante est d'arrêter le cours de la mort qui ravage encore, au moment où je parle, ce séjour ensanglanté ; peut-être que ce soir, en cet instant même, on conduit à l'échafaud les victimes condamnées ce matin. Qu'on parte pour aller à la guillotine arrêter les pas de ces victimes et les sauver.

L E P R É S I D E N T.

Je mets la proposition aux voix.

(*Acclamation générale.*)

Adopté.

L E P R É S I D E N T.

La convention décrète que sur-le-champ deux officiers de gendarmerie de sa garde se transporteront au lieu de la guillotine pour arrêter toutes exécutions.

L A K A N A E.

Je demande que dès ce moment les fonctions de l'infâme tribunal révolutionnaire soient suspendues.

Que le décret du 22 prairial , source de tant de maux , soit révoqué.

Et celui de la mise hors des débats ; car jamais chez nulle nation policiée ni sauvage , on n'ôta aux accusés la faculté de se défendre.

(*Acclamation générale.*)

Adopté.

LE PRÉSIDENT.

La convention décrète que les fonctions du tribunal révolutionnaire sont suspendues ; ordonne le rapport du décret du 22 prairial dernier , et de celui du suivant , qui prononce la mise hors des débats.

CHÉNIER.

Citoyens , une chose instante pour la justice et pour l'intérêt public exige votre prompt jugement. Grand nombre de cultivateurs , négocians , artistes , artisans , ouvriers , dont les familles ne peuvent subsister que des fruits de leurs travaux , sont incarcérés : la liberté doit leur être rendue sans aucun retard pour vaquer à leurs occupations.

LE PRÉSIDENT.

Je mets la motion aux voix.

(*Voix générale.*)

Adopté.

LE PRÉSIDENT.

La convention décrète que les cultivateurs , négocians , artistes , artisans , ouvriers vivans de leurs travaux , seront sur-le-champ mis en liberté.

CHÉNIER.

Ce n'est pas assez , citoyens ; je sais que dans ce moment on va procéder à la vente des livres , instrumens scientifiques et autres objets de la succession du malheureux auteur Roucher , qui a subi le coup fatal de la proscription des tyrans. Je demande la suspension de cette vente.

Vous savez , citoyens , que Laharpe , Bitaubé , Neufchâteau , savans littérateurs , qui attendent bientôt éprouver le même sort , et les artistes du théâtre Français , tous incarcérés à raison de leurs talents , sont en oppression évidente. Je demande qu'un gendarme parte à l'instant pour leur élargissement , afin que

(30)

cette injustice éclatante, honteuse à la nation, soit aussitôt réparée que l'émission du décret.

(*Acclamation générale.*)

Adopté.

L E P R É S I D E N T.

La convention ordonne la suspension de la vente des effets du C. Roucher ; ordonne que des gendarmes se transporteront à l'heure même aux prisons où sont détenus les CC. Laharpe, Bitaubé, Neufchâteau, et les artistes du théâtre Français, pour les rendre à la liberté.

T R E I L H A R D.

Citoyens, j'ai à vous dénoncer deux jugemens de la plus choquante iniquité ; car tous nos tribunaux criminels sont imprégnés de l'esprit cruel des abominables oppresseurs dont il vient d'être fait justice : l'un est du tribunal militaire du département de la Vienne, qui condamne à six ans de fers un citoyen pour avoir loué un appartement à deux prêtres réfractaires ; l'autre.....

S C È N E I I I.

LA CONVENTION, MÉDAL, officier de Gendarmerie,
REYMOND, citoyen. (*Ces deux derniers à la barre.*)

M É D A L.

Citoyens législateurs, vous êtes trahis. Voici ce qui vient de se passer : Chargé moi-même par votre comité de sûreté générale de conduire Robespierre à la prison du Luxembourg, l'ouverture des portes a été refusée. Dès le matin, la municipalité avait envoyé ordre au concierge de cette prison de ne recevoir personne sans un mandat exprès du maire. L'administrateur de police au Luxembourg, lui-même, a fait arracher Robespierre de mes mains, et l'a fait conduire à la commune.

Représentans, il en a été de même des autres mis en arrestation, à toutes les prisons. Tous ont été conduits à la municipalité.

Je me suis porté de ce côté ; et là j'ai vu la place de la commune déjà couverte de soldats et de canonniers, assemblés par ordre du traître Hanriot. Le complot était tracé d'avance. Hanriot, d'accord avec la Commune, parcourt les rues et les carrefours ; appelle à grands cris le peuple au secours de Robespierre et des patriotes opprimés, dit-il, par la convention. Le rappel et la générale sont battus de toutes parts ;

le tocsin sonne : le peuple lui-même s'assemble en foule vers la Commune.

Le peuple et les soldats sont trompés par les chefs ; mais quelque pures que puissent être leurs intentions, les dangers du moment sont pressans.

Représentans, je vous amène ce brave citoyen (*présentant Reymond*), que j'ai arraché des mains des satellites de la Commune qui l'arrêtaient. Témoin de ce qui s'est passé à la municipalité, il va vous en rendre compte.

R E Y M O N D.

Représentans, j'étais aux tribunes du conseil-général de la Commune, lorsque Robespierre est entré, bientôt suivi de ses autres complices.

Le maire, président, lui a aussitôt donné l'accolade. Tous les bras lui ont été ouverts.

Ce conspirateur a pris la parole : « *Citoyens, a-t-il dit, je me rends ici comme à la citadelle de la République. Les vrais patriotes sont opprimés. La vie des plus zélés défenseurs de la liberté est exposée, vous le voyez. Citoyens, c'est à la Convention qu'il nous faut marcher, non contre la Convention, car il ne faut jamais vous séparer d'elle, mais contre ceux qui y sont les conspirateurs et les contre-révolutionnaires* ».

Il serait difficile d'imaginer, représentans, de quel coup rapide cet astucieux discours a électrisé les esprits. Tout a été saisi et entraîné. Un cri universel s'est fait entendre : *Le ralliement général est à la Commune ; il faut marcher à la Convention.*

On a promis à Robespierre protection et défense jusqu'à la mort.

Le serment a été fait par tous les membres de mourir à son poste.

Fleuriot (1), aussitôt a pris le livre de la déclaration des droits de l'homme, et a lu à haute voix l'article XXXV qui porte que : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits* ».

Une commission de douze a été nommée pour l'exécution des ordres de la Commune.

Des commissaires ont été envoyés à toutes les sections pour leur annoncer que le ralliement des républicains était à la Commune, et qu'elles eussent à correspondre avec elle tous les deux heures.

(1) Maire.

Une autre députation a été envoyée aux jacobins pour les inviter à fraterniser.

On a pareillement envoyé au général Hanriot pour lui recommander d'envoyer promptement le plus de troupes qu'il pourrait.

Il a été ordonné d'aller sur-le-champ fermer les barrières.

Représentans, des émissaires des comités de salut public et de sûreté générale à la municipalité, ont été incarcérés, et les ordres des comités incendiés.

Enfin, représentans, au dernier instant de ma présence, un adjudant de la force armée est entré et a dit au conseil qu'on pouvait être sûr de 60,000 hommes et 32 canons au moins.

Je n'ai pu m'empêcher de m'écrier que c'était une rébellion ouverte contre la convention nationale et la république.

Un citoyen, auprès de moi, s'est levé pour me dénoncer.

Je me suis sauvé précipitamment, dans le dessein d'accourir à cette assemblée, et descendais par l'arcade de la ville, lorsque plusieurs satellites et partisans de l'insurrection, courant après moi, m'ont saisi, et que, me débattant, j'ai été délivré par ce brave gendarme.

Tels sont les faits qui se sont passés devant moi. Je vous les rapporte, législateurs, comme dignes de toute votre sollicitude.

L E P R É S I D E N T.

Citoyens, la convention vous sait gré de votre zèle coura-
geux : elle vous accorde les honneurs de la séance.

S C È N E I V.

L A C O N V E N T I O N.

L E P R É S I D E N T.

Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre ; le parti le plus vigoureux est le meilleur à prendre sur-le-champ.

B O U R D O N , tirant son sabre.

Citoyens, c'est à nous-mêmes à nous lever pour sauver la patrie. Il faut que la convention se porte en masse au lieu où sont rassemblés les rebelles ; elle sera suivie des bons citoyens. *Là est le repaire où le lion menaçant s'est retranché* (1). Un des anciens rois de la ci-devant monarchie, pour montrer son courage aux grands de sa cour, qui en doutaient, descendit dans l'arène où était un lion rugissant destiné aux combats ; il

(1) Expression de Billaud, comparant la défense des jacobins à celle du lion.

s'avance, son sabre en main, et lui tranche la tête. N'en ferons-nous pas autant, quand ce n'est pas nous seulement, mais la république qu'il s'agit de sauver ?

LE PRÉSIDENT.

Citoyens, n'agissons qu'avec la gravité convenable à cette assemblée ; dans d'aussi grandes circonstances, allions le courage avec la sagesse.

La convention ne doit jamais quitter le timon de l'état. Le gouvernement et les lois ne peuvent cesser de marcher. S'il faut mourir, c'est à nos places, comme le firent ces immortels sénateurs de Rome qui attendaient leur massacre, sur leur chaises curules, aux portes de leurs maisons.

Nommons des députés d'entre nous pour nous représenter. Il n'en est pas qui n'offre sa tête pour le salut de la patrie.

(*L'Assemblée se lève simultanément.*)

Nous sommes tous prêts à donner notre vie.

BEAUPRÉ.

Citoyens, je propose Barras pour commandant de la force armée tant que la rébellion durera ; je connais son courage et son zèle.

L'ASSEMBLÉE.

Barras.

BARRAS.

Citoyens, j'accepte l'honneur que vous me faites sans nulle crainte. Il ne vous viendra de nouvelles de moi que la mort ou la victoire.

Citoyens, je ne pourrais suffire à tout ce qu'exige le danger pressant ; il faut se transporter à toutes les sections pour les exhorter à la fidélité, ou les maintenir dans le devoir. Il y a des postes d'une grande importance à garder. Il est nécessaire de me nommer des adjoints.

L'ASSEMBLÉE.

Barras, nomme tes adjoints.

BARRAS.

Citoyens, tous sont également propres à cette grande action. Pour terminer promptement, je nomme au nombre de huit, Anguis, Beaupré, Bourdon, Ferrand, Rovère, Delmas, Bolay, Goupilleau.

L'ASSEMBLÉE.

La convention les nomme. Partez, braves collègues. Si cette

municipalité rebelle persiste ; qu'elle et l'édifice qui la renferme soient réduits en poudre. Si c'est vous qui périssez , nous vous remplacerons tour-à-tour jusqu'au dernier.

(*Les députés partent.*)

S C È N E V.

L A C O N V E N T I O N.

L E P R É S I D E N T.

Citoyens , reprenons nos fonctions dans le calme ; occupons-nous d'abord du plus pressé , et n'oublions toujours pas la justice et le salut du peuple.

U N M E M B R E.

Citoyens , le département a dû veiller sur ce qui se passait à la municipalité. Je requiers qu'il soit mandé pour rendre compte de sa conduite.

L E P R É S I D E N T.

La convention ordonne que le département viendra à la barre rendre compte de ce qu'il a fait depuis l'instant de l'insurrection.

(*Un huissier part.*)

B A R A I L L O N.

Citoyens , la permanence de l'assemblée doit être ordonnée jusqu'au dénouement du grand évènement qui s'élève. C'est à la brèche qu'il nous faut mourir , si notre devoir le commande : et cependant continuons nos travaux.

L E P R É S I D E N T.

Je mets la permanence aux voix.

L A C O N V E N T I O N.

La permanence.

L E P R É S I D E N T.

La convention a décrété la permanence.

U N M E M B R E.

Nous devons déclarer hors la loi les mis en arrestation qui se sont soustraits à l'exécution de leurs décrets.

U N A U T R E M E M B R E.

La mise hors la loi doit être prononcée contre la municipalité rebelle ,

rébelles, contre Hanriot et contre tous les adhérents à la rébellion pris les armes à la main.

L' A S S E M B L E E.

Oui, la mise hors la loi.

L E P R É S I D E N T.

La convention a mis hors la loi Robespierre aîné, Robespierre son frère, Couthon, Saint-Just, Lebas, Dumas.

Les membres de la municipalité qui sont en rébellion.

Hanriot et tous les adhérents à la révolte qui seront pris les armes à la main.

T R E I L H A R D.

Citoyens, je reprends ma motion. Le deuxième jugement dont j'avais à vous parler, est du tribunal révolutionnaire d'Arras, du 19 ventôse an II, qui a condamné la Cne. Modène à la mort, avec confiscation de biens, pour avoir, portait une lettre interceptée, conseillé à son frère de faire émigrer ses chevaux de luxe, quoique non seulement elle ait soutenu à son interrogatoire que ce n'avait été qu'une plaisanterie de sa part ; mais qu'en effet cela n'ait jamais eu d'exécution, étant prouvé que les deux chevaux sont morts au service de la république. Cet affreux jugement a été exécuté. Que le forfait comme tant d'autres, que heureusement pour nous la postérité ne croira pas, demeure enseveli sous les tombes du passé : mais portons nos prompts secours à ce qui ne sera pas encore sans remède.

Représentans, vous n'ignorez pas que toutes nos lois nouvelles sont imprégnées de l'esprit tyrannique des oppresseurs. Ils avaient aussi créé des lois de circonstances. Il me paraît digne de la sollicitude de la convention de faire réviser toutes ces lois.

L' A S S E M B L E E.

Tout cela est juste.

L E P R É S I D E N T.

La convention annule les deux jugemens précédés des tribunaux militaire et révolutionnaire du département de la Vienne et d'Arras ; ordonne que le C. Bercholleau sera mis en liberté, et que les biens de la veuve Modène seront restitués à sa famille ; ordonne que les lois rendues depuis la domination de Robespierre seront révisées.

S C È N E V I.

LA CONVENTION, LE DÉPARTEMENT *à la barre.*

L' ORATEUR DU DÉPARTEMENT.

Législateurs, dès que nous avons été informés de mouve-

mens, nous avons envoyé à la municipalité savoir quelles mesures elle prenait pour prévenir le désordre; nos commissaires ne sont pas de retour; nous les attendions quand votre ordre vient de nous parvenir.

LE PRÉSIDENT.

Citoyens, rendez-vous au comité de sûreté générale qui examinera ce qui s'est passé, et recevez ses ordres.

SCÈNE VII.

LA CONVENTION.

LE GENDRE.

Citoyens, je prends la parole pour vous dénoncer deux décrets offensifs de tous les droits humains, également dûs, comme tant d'autres, à la barbarie de notre tyran. Ce sont ceux qui défendent de faire aucun prisonniers anglais, hannovriens, et espagnols. Le tyran vient encore dans son dernier discours de reprocher que ces décrets n'étaient pas exécutés aux armées. Faut-il s'étonner que de tels décrets naient pu entrer dans le cœur et passer aux mains des soldats français et républicains de nos illustres armées. Que reste-t-il aux grandes ames après la victoire?.....

L'ASSEMBLÉE, par acclamation.

Les décrets sont révoqués.

LE PRÉSIDENT.

Le décret est rendu.

FÉRÉRON.

Citoyens, nous n'avons cessé de recevoir les annonces de nouvelles victoires de nos armées du nord au midi. Les lauriers sont la récompense la plus belle des guerriers. Qu'un nouveau décret le consacre à nos généreux frères d'armes.

Nous apprenons en ce moment la perte de notre brave général Dugommier, à l'armée d'Italie, mort au champ de la gloire, ne laissant, comme Bélisaire, que ses trophées pour héritage à sa famille. Rendons les honneurs dûs à sa mémoire. Que son nom soit inscrit sur la colonne du Panthéon. Nous pourvoirons aux besoins de sa femme et de ses enfans.

L'ASSEMBLÉE, par acclamation.

La convention décrète que les armées françaises ne cessent de bien mériter de la patrie.

Et ordonne que le nom de Dugommier sera inscrit sur la colonne du Panthéon. Il sera pourvu aux besoins de sa famille.

S C È N E V I I I .

LA CONVENTION , BARRAS , suivi des Députées adjoints et d'une troupe d'Officiers et Soldats de la force armée , tambour battant et drapeau déployé .

(Barras et les députés adjoints entrent dans la Salle . La troupe des soldats demeure à l'entrée .)

B A R R A S .

Citoyens , je rentre vainqueur au nom de la république . Citoyens , vous ne m'avez nulle obligation ; vous ne l'avez qu'aux bons citoyens de Paris . Le républicanisme est répandu partout . Le nom de la convention est sacré pour tous .

En arrivant vers la place de la Commune , déjà environné de tous ces braves soldats qui se sont assemblés à chaque pas autour de moi dès en sortant de cette assemblée , et ne m'ont plus quitté , j'ai député cinq d'entre eux aux canonniers , aux bataillons et au peuple réuni sur la place de la commune . Tous ces braves citoyens , le cœur plein de la république , étaient dans l'erreur , séduits par les chefs des conspirateurs . Aussitôt qu'ils ont entendu le nom de la Convention , le titre auguste de ma mission , tous , sans balancer , ont crié vive la République ! vive la Convention ! leurs armes se sont tournées contre l'édifice de la ville , et leurs coeurs de notre côté .

On nous a appellés à grandes voix ; nous avons passé au milieu des battemens de mains et des mêmes cris réitérés .

Tout le militaire a demandé nos ordres . Nous en avons envoyé partie aux diverses sections , à tous les postes importans ; nous avons réservé l'autre sur la place de la ville .

Les cris et la joie , éclatans par les airs , ont bientôt porté à la commune la terreur dans l'âme des conspirateurs : abandonnés de tous , ils ont senti leur affreuse solitude avec leur crime seul autour d'eux . Leur désespoir a été tel que chacun a fui de chambre en chambre de tous côtés . Tous ont porté sur eux-mêmes leurs mains suicides . Robespierre , le premier , s'est porté un coup de pistolet dans la bouche , qui l'a renversé par terre , mais sans être tué . Lebas s'est tué d'un semblable coup ; Robespierre cadet s'est jeté par une fenêtre ; Hanriot par une autre , fracassés de tous leurs membres ; Couthon s'est blessé avec une espèce de ganif et s'est encore blessé en tombant sur le sabre nu d'un gendarme : Saint-Just et Dumas ont été saisis , leurs pistolets en main braqués sur eux .

N'est-ce pas , citoyens , le tonnerre des dieux mêmes , tombé sur la tête des impies , comme pour les désarmer le premier , et les conduire , tous vivans et déjà brisés de ses feux , au honteux et dernier supplice qui leur est dû .

Fleuriot, au premier coup de pistolet qu'il a entendu, sachant que c'était Robespierre, s'est écrié : *Nous sommes perdus !*

Toute cette horde de criminels conspirateurs et municipes ont été pris, enchaînés et sont conduits à vos comités.

Au reste, citoyens, la victoire et la fortune sont générales. Nos collègues ont réussi par-tout, et n'ont eu n'ont plus ni véritables dangers ni peines ; le peuple, les sections ont partout proclamé, bénii la convention. Le soleil éclaire le jour le plus pur, tel que les plus illustres héros n'en eurent jamais aux jours ensanglantés, où leurs victoires firent inévitablement couler le sang humain.

Paris est tranquille et assuré ; tous les postes sont garantis ; la Ville, l'Arsenal, le Temple, la Trésorerie. Chaque section garde son canton ; chaque poste sa consigne. Le peuple entier garde la convention et la république. L'allégresse est universelle.

J'aurais donné mon sang. Si quelque plaisir me reste de l'avoir conservé, c'est l'espoir et le desir de le sentir couler dans mes veines pour le service et la défense de la république, jusqu'à mon dernier soupir.

S C È N E I X.

LA CONVENTION, ROBERSPIERRE, *la tête enveloppée de bandages, apporté sur un brancard à la porte de la salle.*
UN GENDARME qui le précède.

L E G E N D A R M E.

Représentans, c'est l'infâme Robespierre conduit à vos pieds.

R O B E R S P I E R R E.

(Robespierre jette une espèce de hurlement, la fureur dans les yeux, ne pouvant parler parce qu'il a la mâchoire fracassée.)

U N E V O I X.

Qui a l'impudence d'introduire ici ce scélérat ?

C R I U N I V E R S E L.

Qu'on le retire.

U N E A U T R E V O I X.

Le souffle de ce monstre empoisonne encore ce lieu sacré ; sa place est la place de la révolution (1) ; qu'on l'y entraîne.

(Robespierre est emporté.)

(1) Place où se faisaient les exécutions.

SCÈNE X.

LA CONVENTION.

BARRAS.

Citoyens, je vous propose un coup d'œil qui vous sera plus agréable. Voici (*montrant la force armée*) ces braves militaires qui se sont voués à votre défense et qui ont signalé l'exemple de la fidélité. Je demande pour eux qu'ils défilent à vos yeux dans la salle de la convention.

L'ASSEMBLÉE.

Qu'ils défilent ces braves guerriers pour respirer avec nous le triomphe et la gloire dont nous sommes tous comblés.

(*La troupe guerrière défile, tambour battant avec la musique militaire et les drapeaux déployés.*)

(*La troupe se replace ensuite de bout à l'entrée de la salle.*)

SCÈNE XI.

LA CONVENTION, L'ENVOYÉ de la république de Genève.

(*L'envoyé entre dans la salle, suivi du drapeau de sa République.*)

L'ENVOYÉ de Genève.

Législateurs.

Je ne puis me présenter à vos yeux dans un plus beau jour. Les voûtes de ce temple répètent le bonheur de la France. L'assentiment des dieux bénit et scelle vos triomphes. Quelle part ma république y va prendre ! mon cœur la consacre d'avance en vos augustes mains.

Que ce soit sous ses brillans auspices, illustres représentans, que vous veulliez recevoir et unir au vôtre et à celui des heureux frères Américains, le drapeau d'une autre république, égale en sentimens, si elle ne l'est en force; qui formera un nouveau nœud-gordien, plus inextricable que celui de l'antiquité, parce que nul vainqueur ne sera capable de le rompre.

(*L'Assemblée se lève en signe d'approbation, battant des mains.*)

LE PRÉSIDENT.

Citoyen de Genève, tu entends le décret prononcé par le

(40)

vœu éclatant de l'assemblée ; elle se félicite que ce soit de tes mains qu'elle ait reçu ce drapeau. Prends les honneurs de la séance.

(*Le drapeau est joint aux deux autres suspendus.*)

S C È N E X I I .

LA CONVENTION , LES DÉPUTÉS des Sections de Paris ,
à la barre.

L ' O R A T E U R .

Législateurs ,

Les sections de Paris ont réuni leur députés pour représenter devant vous le peuple de Paris. Elles parlent par ma bouche. C'est pour vous féliciter de ce grand jour , et vous assurer de la même fidélité qu'elles viennent de témoigner , et qu'elles garderont à jamais envers l'unique assemblée nationale représentant le peuple français.

L E P R É S I D E N T .

Citoyens , la convention sait et est pénétrée du zèle et de la ferme contenance du peuple de Paris. C'est à lui que la convention et le peuple français doivent leur salut en cette fameuse journée. La convention vous accorde les honneurs de la séance.

S I E Y E S .

La convention ne doit pas laisser passer ce jour sans témoigner sa reconnaissance à la cité de Paris , levée de toutes parts pour sa défense.

S E R R E S .

Et à l'état militaire qui a montré le même dévouement.

L ' A S S E M B L É E .

Le peuple de Paris et la force armée ont bien mérité de la patrie.

T A L L I E N .

Citoyens , nous devons nous-mêmes partager l'allégresse de ce jour avec nos concitoyens et nous aller confondre avec eux. Je demande la levée de la permanence de l'assemblée et de sa séance.

L E P R É S I D E N T .

L'ordre de l'assemblée ?

L A C O N V E N T I O N .

Tous , par acclamation. Oui , oui.

L E P R É S I D E N T.

La convention lève la permanence et la séance de l'assemblée.

S C È N E X I I I et dernière.

LA CONVENTION et LES SPECTATEURS;
LES TRIBUNES représentant le Peuple Français.

L E P R É S I D E N T , aux Tribunes.

Citoyens , le monstre qui infestait cet hémisphère n'est plus. Hercule ne purgea jamais la terre d'un plus horrible brigand.

Redevenus libres , citoyens , nous allons travailler à votre bonheur. Semblable aux eaux bienfaisantes du Nil , l'assemblée va répandre la fécondité et les biens de la vie sur tout le sol de la France.

Nous tiendrons le gouvernement d'une main ferme. C'est le soutien des états. Plus d'individu. La représentation nationale seule sera en évidence. Avec quelle sagesse Athènes fonda la loi de l'ostracisme !

La justice sera rendue à tous , aux morts comme aux vivans; à nos propres collègues , comme à tous les citoyens , que , par notre faiblesse et nos erreurs , nous avons offensés.

Vous serez délivrés du terrorisme. Nous poursuivrons jusques dans leurs repaires , et nous achevrons de détruire les partisans du cruel système de notre dernier tyran. Pardon pour ceux qui n'ont été que séduits. La mort ou la séparation de la société de tous les monstres , qui renouvelleraient encore nos malheurs si nous ne les abattions sans ressource.

Le droit de propriété sera rétabli sur ses bases.

Le commerce , l'agriculture , les sciences , les arts sortis de l'oppression , rentrent dès ce moment dans tous leurs droits.

Le culte de la religion sera rendu libre suivant la conscience de chacun , sans bornes , comme la grandeur de dieu qui reçoit tout et ne fait acceptation de rien.

La presse , colonne la plus sûre de la liberté , n'aura plus de limites , et la raison de l'esprit humain , ainsi que son imagination , s'élanceront comme l'aigle dans les airs , et

rapporteront à la société les fruits jusqu'alors inconnus de leurs études et de leurs voyages.

Les meilleures lois possibles seront établies. C'est la clef de la voûte publique dans la constitution d'un état.

Et bientôt, citoyens, vous jouirez dans toute sa plénitude, nous n'aspirons qu'à ce moment, de la déclaration des droits de l'homme, présent le plus pur de la nature et des bienfaits de notre constitution émanée de ses tables immortelles.

C'est là que vous trouverez la véritable égalité.

Quittons toutes fausses idées. Que chacun soit ce qu'il doit être, l'égal de tous par sa vertu et par ses droits. Plus de distinctions de castes; oubliez les nobles; traitons-les en frères. Ils ont assez payé les maux qu'ils ont causés.

Mais ne laissez jamais renaître cette secte anti-sociale, héritage de nos siècles modernes, qui flétrit le cœur du plus généreux citoyen, et, par un talisman digne de la féerie qui lui donna naissance, dégrade follement l'humanité.

Songez que c'est à la royauté que tient cette caste; que la royauté ne peut renaître sans elle, et qu'au seul édifice de la république la liberté et l'égalité sont attachées.

Citoyens, enfin, soutenus de nos illustres guerriers, et comme Popilius, au nom de Rome, nous dicterons pour la France une paix honorable, digne d'elle et capable de maintenir sa force au dehors et son repos au dedans.

Nous avons à souffrir, citoyens, pour tant de travaux et de gloire. De longs épuisemens, la lâche méchanceté de nos ennemis nous pressent de toutes parts. Mais n'oubliez pas, citoyens, que nous sommes tous républicains; rappelez-vous les sacrifices qu'ont fait à la liberté et à leur patrie, les Grecs, les Romains, la Suisse, la Hollande, et les États-d'Amérique.

Tous ces derniers jouissent encore des récompenses de leurs peines. La France, par sa nature et par son génie, pourvue de ressources que n'eurent jamais les autres nations, réparera promptement ses maux.

Quelle république alors sera la France, bien au-dessus de celles qui ont jamais parues! la grandeur, le génie, les vertus ne manquèrent à la Grèce ni à Rome; mais ce qui leur manqua fut une constitution réglée et une organisation sûre: après avoir été portées par le brasier de leurs ames au plus haut degré de gloire où l'humanité puisse parvenir, elles périrent bientôt consumées par leurs propres feux et les

dérégemens de leur immense et fausse liberté. La France triomphera de leurs vices et ne conservera que leurs vertus.

Pour nous, citoyens, après notre grand ouvrage, il ne nous restera qu'à nous retirer parmi vous avec la satisfaction d'avoir co-opéré au bonheur de la patrie, et à nous écrier, mêlant nos voix aux vôtres: *Vive la république! vive la nation française, libre et heureuse, et devenue le modèle de la liberté et du bonheur de tous les peuples du monde.*

LES SPECTATEURS, se levant tous.

Vive la convention! vive la république! vive à jamais la nation française, libre, glorieuse et immortelle!

F I N.

De l'Imprimerie de CÉRIOU, Quai Voltaire.

III^e. Année Républicaine.

ment del dí, ilusión de que el dí es el dí
que nos depara el dí de hoy, que el dí es
que el dí, seguramente, es el dí que, en el dí
que el dí, se nos da, que el dí es el dí que
nos da, el dí que, al dí que, es el dí que, que
el dí que, es el dí que, que el dí que, es el dí que,
que el dí que, es el dí que, que el dí que, es el dí que,

que el dí que, es el dí que, que el dí que,

el dí que, es el dí que, que el dí que, que el dí que,

que el dí que,

que el dí que, que el dí que, que el dí que,



